CANADA

ACCORD

ENTRE

LE CANADA

ET

LE COMITÉ FRANÇAIS DE LA LIBÉRATION NATIONALE

POUR LES PRINCIPES APPLICABLES À LA PRESTATION PAR LE CANADA DE FOURNITURES DE GUERRE CANADIENNES AU COMITÉ FRANÇAIS DE LA LIBÉRATION NATIONALE EN VERTU DE LA LOI DU CANADA DE 1943 SUR LES CRÉDITS DE GUERRE (AIDE MUTUELLE DES NATIONS UNIES)

Signé à Ottawa le 14 mai 1944

En vigueur le 14 mai 1944

RECUEIL DES TRAITÉS, 1944
No 12